



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 9 Novembre 2021

1 560 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES SURVEILLÉES PENDANT L'HIVER

La viabilité hivernale des routes départementales est une mission prise en charge par l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78-92). Grâce à la mobilisation de 250 agents issus des deux Départements, l'EPI 78-92 assure, durant l'hiver, des conditions de circulation optimales sur environ 1 560 km de voies du réseau routier des deux territoires. En parallèle, environ 340 km de routes départementales situées dans les agglomérations sont directement traités par les collectivités territoriales.

De nombreuses actions mises en place pour optimiser la sécurité de tous

Jusqu'au lundi 14 mars 2022, 160 agents de la voirie de l'EPI 78-92 seront mobilisables. Un suivi météo quotidien ainsi qu'une surveillance du réseau routier par patrouillage, dès que les conditions le nécessitent, seront effectués. En fonction de l'évolution des conditions météo et de l'état de la surface des chaussées, un traitement par salage ou raclage en cas de neige sera effectué. L'organisation hivernale mise en place repose sur 40 agents placés en astreinte 24h/24h et des matériels équipés et prêts à intervenir à tout instant (32 saleuses avec lames de déneigement). 4 000 tonnes de sel sont stockées sur l'ensemble des dépôts et des réapprovisionnements seront réalisés tout au long de l'hiver.

L'objectif est de maintenir des conditions minimales de circulation pendant la durée du phénomène (neige, verglas...) et d'assurer un retour à la normale dans un délai variable après l'événement climatique, selon l'importance des routes classées en trois niveaux permettant de gérer les priorités d'intervention :

- > environ 640 km de RD en niveau 1 (liaisons principales),
- > environ 620 km de RD en niveau 2 (voies importantes),
- > environ 300 km de RD en niveau 3 (les autres RD).

Par ailleurs, pour faire face à des épisodes neigeux exceptionnels, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé depuis 2011 dans une démarche de partenariat avec la profession agricole ; une démarche désormais poursuivie par l'EPI 78-92. Des conventions passées avec 15 agriculteurs volontaires permettent de les associer aux actions de déneigement sur les secteurs ruraux (raclage des chaussées enneigées, dégagement de congères en zones de plaines...).

De premières interventions dès l'automne 2021

Les premières interventions préventives, menées grâce aux Centres d'Intervention et d'Exploitation, interviendront dès cet automne, lorsque les conditions météorologiques le nécessiteront. Ces sorties de nuit, au cours desquelles un léger salage est réalisé préalablement à la circulation du matin, interviennent lorsque les températures avoisinent 0°C avec des risques de verglas localisé. Il s'agit donc d'une action visant à préserver la sécurité des usagers sur l'ensemble du réseau départemental.

Contacts presse :

Département des Hauts-de-Seine

Hanna BARBET-CYMBLER

tél : 01 47 29 40 37

hbarbet-cymbler@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU

tél.: 01 39 07 78 41

abailleau@yvelines.fr

www.yvelines.fr